



DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT
DE
CHARTRES

CANTON
D'AUNEAU

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 9 DECEMBRE 2020**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 décembre 2020, à 20h30, en session ordinaire, sous la présidence de Mr MILOCHAU Serge, Maire.

Etaient présents : Mr MILOCHAU Serge, Mr ROUSSEAU Nicolas, Mme LIGNEAU Céline, Mr PROUTHEAU Jean-Luc, Mme BONAMY Aurélie, Mme MILOCHAU Soline, Mr BRISSON Pascal, Mr BERNADET Emmanuel

Absente excusée : Mme PLAINO Vanessa

Mme MILOCHAU Soline a été élue secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Monsieur MILOCHAU fait un point sur les travaux à venir. :
 - Le sol de la salle polyvalente : l'entreprise DUBOIS a fait une déclaration aux assurances pour le soufflage du sol à 2 endroits suite à des remontées d'humidité. Une réunion d'expertise aura lieu mardi 15 décembre 2020 afin de procéder aux constatations d'usage.
 - Les fenêtres de la salle polyvalente : fuient toujours malgré les différentes interventions de l'entreprise. Il va être demandé à la société HUGON de faire le nécessaire afin de solutionner définitivement ce problème.
 - La mise en sécurité de la route de Garancières pourra être lancée dès que les plans d'aménagement seront revus par le conseil départemental. La subvention demandée, au titre des amendes de police, a été attribuée à hauteur de 47,40 %.

- Monsieur MILOCHAU informe le conseil municipal que depuis la création de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France (CCPEIDF) au 1^{er} janvier 2017, la compétence en matière de documents d'urbanisme est devenue communautaire sur l'ensemble du territoire. Au 1^{er} janvier 2022, soit 5 ans après la création de la CCPEIDF, va engendrer l'obligation de passer en Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sur l'ensemble du territoire des 39 communes. Actuellement, en Règlement National d'Urbanisme (RNU), et afin de conserver des projets d'aménagement au sein de la commune, le conseil municipal décide, à l'unanimité, l'élaboration d'un PLU sur le territoire de Vierville. Devant la complexité de cette procédure, un bureau d'études nous accompagnera dans cette démarche et sera pris en charge par la CCPEIDF.

- Dans le contexte d'épidémie de COVID-19 actuel, il a été décidé de ne pas effectuer de sortie de Noël pour les enfants de 6 à 18 ans ainsi que l'organisation de l'arbre de Noël pour les enfants de 0 à 5 ans.
Pour les plus grands, un « chéquier CADHOC » d'une valeur de 20 Euros leur sera remis. Pour les petits, un jouet sera disponible en mairie.
- Suite aux dernières directives de la Préfecture, il a été décidé de maintenir la remise des colis pour les anciens dans le strict respect des mesures d'hygiène et de distanciation physique. La remise des colis aura lieu le samedi 19 décembre 2020 à 15h00 dans la salle polyvalente (port du masque obligatoire).
Pour les aînés vulnérables, le portage à domicile du colis sera possible.

Questions diverses :

Monsieur MILOCHAU informe qu'il souhaite participer au groupe de travail sur la mobilité.

La CCPEIDF étudie la possibilité d'implanter une maison de santé dans le secteur d'Auneau.

Malgré le confinement, les travaux d'installation de la fibre n'ont pas pris de retard. La fibre devrait arriver à Vierville dans le courant du 1^{er} trimestre 2021.

Les compteurs Linky vont être prochainement installés dans la commune.



Le Maire,

Serge MILOCHAU